

JOURNAL OFFICIEL

DU TERRITOIRE DU TOGO

PARAISSENT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOMÉ

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Togo, France et Colonies . . .	500 fr.	275 fr.
Etranger	600 fr.	325 fr.

Prix du numéro { Au comptant, à l'imprimerie : 20 fr.
Par porteur ou par la poste.
Togo, France et Colonies : 25 fr.
Etranger : Port en sus.

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et annonces, s'adresser au Directeur de l'École Professionnelle de la Mission Catholique de LOMÉ TOGO.

Ils commencent par le premier numéro d'un mois et se terminent par le dernier numéro d'un des 4 trimestres.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne	20fr.
Minimum	100fr.
La page	1.000fr.
Chaque annonce répétée : moitié prix ; minimum	100fr.

Ce tarif ne s'applique pas aux tableaux ni aux insertions faites en caractères plus petits que ceux du texte de Journal.
Pour les réclames, demandez le tarif spécial.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

Cour d'Assises

ORDONNANCE N° 32 du 20 septembre 1949.

Nous, André Laget, Président de la Cour d'Appel de l'Afrique Occidentale Française,

Vu les articles 251, 253, 258, 259 et 260 du Code d'Instruction Criminelle Local;

Après avis de Monsieur le Procureur Général;

ORDONNONS :

Une Session d'Assises s'ouvrira à Lomé (Togo), le mardi treize décembre mil neuf cent quarante neuf à huit heures.

Nous désignons nous-mêmes pour présider la dite Session.

Fait en notre Cabinet, au Palais de Justice à Dakar (Sénégal), le vingt septembre mil neuf cent quarante neuf.

A. LAGET.

COUR D'ASSISES DU TOGO - SEANT A LOME

2^{ème} Session — Année 1949

N° d'ordre	Date des audiences	Noms des accusés	Accusation	Observations.
1	Mardi 13 décembre	Seibou Tchamedji	Assassinat	
2	Mercredi 14 décembre	Agbodjinsi Wofiadjo Kapely Soadjede Adjokpa Jo Sakpowou Djossapon	Incendies volontaires et complicité.	
3	Judi 15 décembre	Koulevo Hounzan	Incendie volontaire de case habitée	

Dakar, le 20 octobre 1949.

Le Président des Assises

A. LAGET.